

SAVE THE DATE

IMMOBILIER 2026 :

LMNP, DISPOSITIF JEANBRUN, DÉFICIT FONCIER... QUI TIENT VRAIMENT LA CORDE ?

En 2026, l'investissement immobilier change de grammaire : fin des automatismes, arbitrages plus fins, incertitudes fiscales... et retour au réel. A l'occasion d'un petit-déjeuner, Consultim Groupe vous propose un décryptage clair et chiffré pour répondre à une question simple : quelles solutions résistent réellement à la nouvelle donne fiscale ?

MERCREDI 18 MARS À 9H00
à PARIS (lieu à venir)

Édouard FOURNIAU, président de Consultim Groupe, et Pierre SABATIER, économiste-prospectiviste, fondateur de Primeview et président de l'AUREP, partageront une lecture croisée :

- Macro & long terme : ce que la réforme change vraiment... et ce que les fondamentaux imposent toujours
- Patrimoine & terrain : quels choix opérer concrètement en 2026 pour préserver rendement et valeur
- Lancement d'un baromètre inédit du LMNP dans l'ancien (évolution des taux et enseignements marché).

AU CŒUR DES ÉCHANGES :

- Dispositif Jeanbrun, LMNP, déficit foncier : quels arbitrages privilégier en 2026 ?
- Rendement réel vs incitation fiscale : assiste-t-on à la fin de l'immobilier guidé par la "carotte fiscale" ?
- Les critères qui redeviennent centraux : localisation, usage, qualité du sous-jacent, charges, liquidité, durée de détention...
- LMNP : simple survivant... ou véritable point d'équilibre du nouveau cadre fiscal ?

